

Procès Verbal - Assemblée Générale de la Ligue de Volley Ball des Pays de la Loire à Laval le 10 Juin 2006

Clubs présents ou représentés :

- 44 :** Atlantique club VB -Nantes Plaisir VB - MVB le Pouliguen -ASB Rezé - AS la Baule - VB Ancenis - ST Joseph VN - CS Léo Lagrange - ASEP Nantes - AC Chapelle sur Erdre - US Cheméré - Vigneux VB - Concorde Couëron - GS ST Sébastien - JGE Sucé - ASCED Riaillé - Blain O - Stade Croisicais - VB Loire Océane - ES Haute Goulaine - AS Preux - ASC Derval - Vertou VB - COD Guémené Penfao - US Bouguenais - Trignac OS - ST Nazaire VBA - ES ROUGE
- 49 :** Volley Détente 49 - VB Nuaillé - SVS la Meignanne - FRJEP Mazé - D St Laurent du Mottay - VB St Quentin en Mauges - Le Lion VB - AS Lac de Maine - Montreuil/Juigné VB - Chemillé Olympique VB - Sporting Club de l'Ouest - ST Macaire VB - ASC ST Barthélémy - Vaillante SA - ASSP Andrezé - AC Longué - SO Vihiers - Cholet Volley - SS la Romagne - VB Beaupréau - AS ST Sylvain d'Anjou - ES St Lambert Potherie - ASSVB Gesté - ES St Léger sous Cholet - US Briollay - ASEC la Pommeraye - ASIVB Murs Erigné
- 53 :** Volley Détente 53 - Moulay Sports - ASPTT Laval - CSLT Laval - EF Laval - CA Evron - ES Craon - E MAYENNE - AS AMBRIERES - AL Andouillé - A.T.S.C.A.F. - US Entrammes - US Argentre - ASL L'Huisserie - A Château Gontier VB - ES Bonchamp
- 72 :** VS la Ferté Bernard - CS Mamers - JS Coulaines - MSSV le Mans - Mulsanne St Ouen VB - CO Château du Loir - JS Beaufay - CO Laigné St Gervais - AO Ruillé sur Loir - VBSF Parigné l'Évêque - Dangeul Yvré Savigné VB - Aubigné Racan VB - AS Chapelle St Aubin
- 85 :** Volley Détente 85 - Les Sables EC - SLTV Sèvre VB - Volley Club Montois - VBC Fontenay le Comte - Aizenay VB - SP les Epesses - ESP. La Verrie - AS Landes Génusson - Mareuil sur Lay SC - AS la Bruffière - AS Boufféré - VBC les Herbiers - ES Gaubretière - AS Ménomblet - ASVB St Fulgent - US Vendrennes - EB la Boissière Montaigu - Challans VB - RS Tiffauges - La Roche sur Yon VB - St Martin St Aubin - OYA volley ball.

Clubs absents :

- 44 : Volley Détente 44 - US Isséenne - AS ST Denis de Mauves
49 : SP Mazières en Mauges
53 : Néant
72 : Néant
85 : ES Ste Florence - FSCVB La Rabatelière

Décompte des voix :

Nombre de clubs : 108 présents ou représentés sur 114

Nombre de voix : 261 sur 303

Le quorum est atteint.

Claude GANGLOFF

Chers amis bonjour. J'ai le plaisir d'ouvrir l'Assemblée Générale de la Ligue des Pays de la Loire, qui se tient aujourd'hui à Laval dans cette belle salle « Athènes ». Je vous présenterai l'ordre du jour tout à l'heure mais je vais tout de suite présenter les personnalités présentes à la Tribune. En commençant par Madame Marion DEBOUCHE, qui représente la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, Monsieur Gil PELLAN, Président de la Fédération Française de Volley Ball, Monsieur BEDOUET qui est le représentant du Conseil Régional des Pays de la Loire, Monsieur Daniel MURAIL, Secrétaire Général de la Fédération Française de Volley Ball et Monsieur Maurice BOISSEAU qui représente le CROS (Comité Régional Olympique et Sportif des Pays de la Loire).

Je voudrais excuser les personnalités absentes de cette Assemblée Générale : Monsieur François D'AUBERT, Maire de Laval (hospitalisé), Monsieur RENAUDIN, adjoint aux sports de la ville de Laval, ainsi que Monsieur Jean ARTHUIS, Président du Conseil Général de la Mayenne.

Je donne la parole à François MONTAUT, Président du Comité Départemental de la Mayenne..

François MONTAUT (*Président du Comité Départemental de la Mayenne*)

Je vous souhaite la bienvenue à tous en Mayenne pour cette Assemblée Générale de la Ligue. La Ligue, c'est d'abord le représentant de tout ceux qui font du volley-ball au niveau de la Région et donc je souhaite que les travaux avancent le rapidement possible et le plus constructivement possible. Je voudrais simplement faire une remarque en disant à tout le monde que la Ligue ce n'est pas « eux », la Ligue c'est d'abord « nous ». De la même façon que lorsque nous sommes sur un terrain du volley ball, le Comité Départemental ce n'est pas « eux » c'est nous. La Ligue ce n'est pas «eux », c'est nous et de la même façon la Fédération Française, ce n'est pas « eux » c'est nous. Je voudrais que tout le monde comprenne cela, et lorsqu'il y aura des échanges tout à l'heure, j'espère que vous aurez ces paroles en tête, pour faire avancer le volley ball. Merci et bonne journée à Laval.

Claude GANGLOFF

Merci Monsieur le Président et merci au Comité Départemental de la Mayenne de nous accueillir ici avec tous vos bénévoles, avec Céline CHABRUNT qui est depuis 8h00 au four et au moulin. Je voudrais vous proposer pour commencer un vote sur l'ordre du jour que vous avez sous les yeux. Très peu de modifications vous sont proposées. Je vous propose d'ajouter en face de l'approbation des comptes et du budget un vote sur le quitus donné au trésorier. Deuxième modification : mineure également, l'intervention des personnalités. Compte tenu de leurs horaires de départ, nous pourrions écouter Monsieur Gil PELLAN et Monsieur BEDOUET pour le Conseil Régional à la fin du rapport moral. En revanche, Madame DEBOUCHE pourra intervenir pour la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports juste avant la remise des récompenses. Je vous propose un vote indicatif sur cette modification d'ordre du jour : qui est contre la modification ? personne. Qui s'abstient ? Personne. Je vous remercie. La modification de l'ordre du jour est donc acceptée à l'unanimité.

Premier point à l'ordre du jour : l'adoption du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 11 Juin 2005 qui se situait à Cholet. Qui a des observations ? Pas de remarques particulières ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Donc le rapport est adopté à l'unanimité. Je vous remercie.

Monique BRUGIER est dans la salle, et nous confirmera le décompte exact des voix et vérifier que nous avons le quorum.

Nous allons passer au rapport moral (annexe).

Nous allons maintenant rendre un hommage à deux personnes qui nous ont quittées cette année : Philippe DUPAU qui n'était pas au Comité Directeur de la Ligue mais qui a été à un moment membre de la structure,

qui a été Président du Comité Départemental 44 un moment, qui a beaucoup œuvré pour Saint Joseph Nantes et qui nous a quittés au moment de Noël et également pour Marcelle HOUET, secrétaire de la Ligue pendant trois ans, qui était en arrêt maladie depuis deux ans donc remplacée par Karine ROSE et qui nous a quittés au mois de Février dernier. Je vous demanderais une minute de silence en leurs mémoires.
(minute de silence observée).

Monique BRUGIER va nous annoncer le décompte des voix.

Monique BRUGIER

Nombre de voix de clubs présents : 205
Nombre de voix des clubs représentés : 56
Ce qui représente 261 voix sur 303

Clubs présents : 68
Clubs représentés : 38
Soit 106 sur 114.
Donc le quorum est atteint

Claude GANGLOFF

Je vous rappelle que les rapports des commissions sont intégrés dans le rapport moral, qui a été construit sur la base de ces rapports. Qui souhaite prendre la parole ?

Jean-Michel QUENTIN (*Président de la Commission Régionale Sportive*)

Je n'ai pas de questions à poser. Ce que je voudrais vous donner, c'est quelques informations. **Au niveau fédéral**, pour ceux qui ont déjà posé la question ce matin. Actuellement je ne suis pas en mesure de dire si le deuxième de R1 monte ou non puisque les engagements fédéraux étaient jusqu'au 7 juin. Maintenant il faut que la commission sportive fédérale se réunisse et détermine effectivement si il y a montée supplémentaire ou pas. Ce qui veut dire que dans ces conditions je ne sais pas si il y aura une montée supplémentaire de R2 en R1 et aujourd'hui je ne suis pas en mesure de vous donner cette information. La deuxième chose c'est que en ce qui concerne les engagements régionaux, c'est-à-dire pour les R1 et les R2, si j'ai bonne mémoire, le bulletin d'engagement doit être remis pour le 24 juin à la Ligue. Pourquoi le 24 juin ? Car il nous faut à peu près deux à trois jours après cette date pour arriver à finaliser les championnats, car comme chaque année il manque toujours à l'appel 8 à 10 clubs qui n'ont pas répondu. La réunion de la commission régionale sportive aura lieu le 5 juillet à Nantes pour mettre en forme les championnats de R1 et R2 avec les engagements que vous voudrez bien nous adresser.

Au niveau de la Ligue nous nous engageons à envoyer à chaque club, à chaque CDA et au Président de la CRA, les championnats provisoires de R1 et de R2. Pourquoi ? Car au cours de la saison nous avons eu quelques griefs et quelques remarques écrites de certains clubs qui s'étonnaient sur tel et tel match de trouver tel ou tel arbitre. A la dernière réunion de CRA, la décision a été celle-ci : lorsque le championnat provisoire sera effectif, nous désignerons la CDA qui aura pour rôle d'officier en premier arbitre. Je m'explique : si on a un match de R1 féminin les Sables d'Olonne / Saint Sébastien, **le premier arbitre sera obligatoirement neutre** (ce serait un 49, un 72 ou un 53). Pour des raisons kilométriques, on ira chercher un 49 c'est-à-dire désigner un Choletais sur Saint Sébastien ou sur les Sables, ce n'est pas plus coûteux que de désigner deux arbitres qui arrivent de Treize Septiers ou des Herbiers. C'est sensiblement la même chose.

En ce qui concerne les **championnats régionaux de jeunes**, à la commission sportive du mois de mai, la décision a été prise de renouveler le championnat minimes 6x6 comme championnat régional avec une seule phase. Par contre le reste des championnats reste géré par les départements avec une première phase départementale qui finira fin décembre, et une deuxième phase régionale qui démarrera en fonction du calendrier des vacances scolaires et des coupes de France fédérales. On essaiera de commencer peut-être avec huit jours de décalage. Si on démarre avec huit jours de décalage en janvier, il faut aussi que les clubs acceptent de jouer la fin de championnat non pas fin avril mais peut-être première quinzaine de mai. Alors je sais que c'est controversé. Il faut faire un choix. Le choix il est relativement facile pour nous c'est de

dire qu'on ne touche pas aux vacances scolaires mais qu'on prolongera au mois de mai. C'est la voie que l'on pense prendre, à moins que vous ayez des objections. Des questions ?

Club de Vihiers (49) (Myriam BOURASSEAU)

J'ai une question au niveau du 4x4 2x2 parce que depuis deux ans on est Ligue pilote. Quand on pose la question aux jeunes, le 2x2 n'est pas très motivant et on recommence une troisième année. Moi cela m'interpelle quelque part. On a fait une enquête dans le Maine et Loire, tout simplement au niveau des jeunes sur un stage départemental et sur tous les jeunes que l'on a eus nous avons eu 98% de favorable pour le 4x4 et 2% pour le 2x2 alors je me dis que faisons-nous ? En sachant que dans la deuxième phase régionale le 2x2 serait supprimé. Quel intérêt donc de faire du 2x2 ? Pour les finales c'était supprimé cette année.

Vincent DUCASSE

Il n'y a pas de réponse qui soit valable pour les différents niveaux que tu évoques. Alors c'est vrai que nous étions Ligue pilote au niveau de cette expérience, que l'année dernière, autant Michel Lévi di Léon notre CTS que Cédric Dubois qui avait fait un mémoire sur ce sujet qui avait été présenté à la Fédération, les positions des jeunes étaient plus nuancées sur la motivation par rapport aux différentes formules. Je crois que l'objectif de cette formule et de cette expérience, que la Fédération il faut bien le signaler voit d'un bon œil au niveau du développement, était de répondre aux différents niveaux de pratique des jeunes, autant en 2x2 qu'en 4x4 pour trouver à la fois des lieux de compétitions sportives et des lieux de formation. Cela fait partie de la technique, donc ce sont des débats continuels. Quand je parlais de concessions dans mon rapport, c'était justement pour essayer de trouver des formules. Aucune formule n'est valable pour tout le monde : il faut trouver les formules qui puissent rassembler le plus d'attentes et de besoins possibles. Donc la position de la CRT et de la sportive jeunes c'était de trouver les formules qui soient formatrices et qui essaient de répondre aux besoins, aux attentes et aux niveaux différents. C'est pour cela que nous avons mis en place le 6x6, c'est pour cela que l'année prochaine d'après ce que je sais, sur la deuxième phase il n'y aura plus que du 4x4. Donc on va essayer de tenir compte de tous ces avis, mais là-dessus on a beaucoup de modestie parce que c'est en recherche permanente. Jean-Marie SCHMITT, Directeur Technique National Adjoint, qui est chargé plus du développement, a tout à fait présenté à l'Assemblée Générale fédérale les formules de championnat qui reprennent ce que l'on fait au niveau de la Ligue. Cela ne doit donc pas être si mauvais que cela mais c'est vrai qu'il y a toujours des améliorations à faire. On essaie de tenir compte de tous les avis, c'est bien qu'il y ait des interventions, sachant que c'est vraiment difficile de répondre aux besoins de tous. L'objectif commun c'est des compétitions et de la formation à travers ces compétitions.

Jean-Michel QUENTIN

Une précision : ce ne sera plus le 4x4/2x2 , mais le 2x2/4x4.

Club de Vihiers (49) (Myriam BOURASSEAU)

J'essaie de trouver des formules intéressantes pour les jeunes, moi aussi. Je reste convaincue en termes de motivation que mettre des enfants en 2x2 parce que c'est obligatoire ne les encourage pas à se battre pour réussir leur service ou pour faire un jeu de construction avec une passe. On est un petit peu à côté de la plaque. Aux interdépartementaux minimes on joue à 6, il faut apprendre à jouer à 6, ce n'est pas simple à faire. Je sais que nous ne sommes pas tout à fait d'accord mais je continuerai à faire du volley malgré tout.

Club de Preux volley ball (44) (Lionel Da Fonseca)

On rentre dans les points très précis (les minimes), mais intéressants à discuter puisque c'est un projet qui a commencé à fonctionner dans le 44 avec les benjamins et les minimes. Ce qui me gêne un peu c'est que l'on traite le minime deuxième année de la même façon qu'un benjamin première année. Même si on a à faire à des débutants on sait que les moyens d'apprentissages peuvent être identiques. Il va falloir que l'on travaille sur certaines variables à commencer par la variable espace, je crois que déjà on réglerait pas mal de

problèmes. Par exemple du 2x2 sur un espace plus grand dans une condition un petit peu différente, c'est riche et on peut s'approcher du beach. Cela me semble quelque chose de sympa à condition que l'on travaille sur les variables.

Club de Saint Joseph Nantes (44) *(Sylvain Quinquis)*

J'ai vécu cela sur le terrain puisque j'encadrais l'équipe des minimes filles cette année et nous nous étions engagées en 6x6 dans un souci de préparation à la Coupe de France jeunes. Je rebondis un peu sur ce que tu disais à savoir que l'on considère la première année de la même manière qu'un minime deuxième année. De mon point de vue, dans un intérêt de formation, apprendre à jouer en 6x6 arrivé en cadet c'est beaucoup trop tard, on perd énormément de temps. On peut travailler autrement. Par rapport à l'intérêt sportif, il y a eu des équipes qui se sont engagées en 2^{ème} phase et qui avaient fait la première en 4x4/2x2. En discutant avec ces joueuses (Vigneux), elles nous ont dit que c'était beaucoup plus riche de jouer en 6x6 par rapport notamment au 2x2. Ces filles passent cadettes l'année prochaine et pour leur entraîneur, il était important de préparer l'entrée en cadettes, sinon cela aurait été du retard pris. Je pense que c'est le 2x2 qui coince le plus. Je n'y suis pas non plus trop favorable en minimes, mais d'accord en benjamin.

Claude GANGLOFF

Ces remarques ont déjà été intégrées à la réflexion de la commission régionale technique : avant de redonner la parole à Vincent Ducasse, je voudrais bien montrer que c'est un débat technique entre techniciens. Une commission qui existe, qui doit fonctionner. Toutes les remarques qui ont été émises par les différents intervenants sur ce plan témoignent des difficultés qu'il ne faut pas occulter. Il y a une évolution dans cette réflexion de la commission régionale, des propositions ont été faites et il faut, comme le disait Vincent tout à l'heure, s'adapter aux différents niveaux de pratique par rapport aux outils techniques des clubs. C'est important de pas trop focaliser là-dessus non plus, participez au travail de la commission et les choses avanceront.

Vincent DUCASSE

Pour conclure on a essayé de mettre en place des structures pour réfléchir. Il y a eu une réunion commune commission technique, commission sportive jeunes et là-dessus je rejoins le Président de la Mayenne c'est-à-dire que la Ligue c'est vous. Je reprends tout à fait ses termes. Toutes les opinions, tous les avis doivent remonter pour que tout cela puisse être pris en compte, pour que nous, élus, donc politiques, décidions. On décide parce que nous essayons de tenir compte des avis de tous, avec des concessions, pour essayer de trouver de la cohérence en tenant compte de toutes les positions. Fâtes remonter le plus possible d'avis. Je finirais par un dernier chiffre qui m'a frappé, fourni par l'atelier sur le développement à l'A.G. de la Fédération : il y a sur la Fédération 40% de primo arrivants de la catégorie benjamin à la catégorie cadet c'est-à-dire de jeunes qui prennent une première licence. On ne peut pas réfléchir pour eux de la même façon que ceux qui ont 4, 5 ou 6 ans de volley. C'est là la difficulté et la nécessité de concessions.

Jean-Michel QUENTIN

Au niveau des championnats, après concertation de cette commission mixte sportive et technique, on a essayé d'élargir avec des championnats soit en 4x4 soit en 6x6 soit en 2x2/4x4 . En ouvrant l'éventail on cherche à ce que chaque licencié y trouve son compte.

Club de Saint Nazaire VBA (44)

En benjamins, je suis allé voir les tournois de zone à Poitiers : nos benjamins ont perdu pour la première fois contre la Basse Normandie et contre le Centre. On est à des années lumières de l'Ile et Vilaine. Que font-ils dans leur Ligue ? Ils étaient plus grands que nous d'accord mais techniquement et tactiquement on est loin ! Et même d'autres Ligues, qui étaient sensiblement moins fortes que nous. C'est vrai que c'était une équipe jeune dans l'ensemble. Arnaud a eu un ou deux blessés mais on finit dernier sur les 6 ou 7 équipes et moi j'ai vu tous les matchs et on pouvait accrocher une victoire. En minimes masculins, quand j'ai vu le résultat que

l'on a réalisé aux Volleyades, je ne sais pas si c'est justement nos championnats 4x4 2x2 qui font cela mais on est loin : on est 25^{ème} ou 24^{ème} sur 28 alors que nous sommes une Ligue importante en effectifs. Donc est-ce que ce n'est pas justement le championnat 2x2/4x4 qui en est responsable ?

FIN CASSETTE N°1

Vincent DUCASSE

Je reviendrais sur deux points. Les obligations d'entraîneurs : il avait été voté l'année dernière une pénalité pour les obligations d'entraîneurs. Mais il n'y aura pas de pénalité appliquée car les pénalités ne sont pas apparues dans le BIR. Mais on a fait les bilans des manques d'obligations. La plupart des clubs étaient soit en règle soit en voie de règlement c'est-à-dire avec des gens formés. Les deux clubs qui ne satisfaisaient pas aux obligations descendent en R2. Donc c'est aussi significatif de la nécessité de ces obligations. Les deux clubs qui descendaient, sportivement derniers de chaque poule de R1, avaient des problèmes d'entraîneurs.

Deuxième chose c'est l'organisation des recyclages d'entraîneurs ou de cadres techniques par le CTS Michel LEVI DI LEON et Philippe DELAUNE, dans les Comités Ce sont des services que la Ligue met à votre disposition : il y a trois départements qui ont joué le jeu et deux autres qui n'ont pas participé l'année dernière, cela me navre. Il faut faire appel à ces compétences dans vos Comités pour répondre à vos attentes, en tant qu'entraîneurs, que cadres, aussi bien au niveau des jeunes que du loisir, du développement à tous les niveaux. C'est la Ligue qui se déplace pour répondre à vos besoins, donc contactez vos comités pour que les sommes que vous donnez à la Ligue vous servent aussi quelque part.

Club de ACVB St-Nazaire (44)

Juste une question par rapport à l'arbitrage parce que je voudrais être sûr d'avoir bien compris. Cela va être des arbitres des départements extérieurs qui vont arbitrer les matchs ? Puisque nous avons déjà un nombre assez important d'arbitres absents quand il y a 30, 40 voire 50 kilomètres, cela me fait très peur pour la présence des arbitres la saison prochaine.

Jean-Michel QUENTIN

Pour vous répondre on pense que nous aurons un meilleur suivi par les CDA qui seront responsables. Je ne sais pas pourquoi vous intervenez au niveau du CD44, qui est le roi des modifications parce que on doit en produire pas loin de 180 chaque saison... A la réunion de CRA de mai, nous avons pensé que cette gestion serait certainement meilleure, plus saine dans les esprits pour tout le monde. Vos craintes sont non avenues parce que cela sera mieux suivi qu'auparavant. Certes, le corps arbitral est en train de s'étioler. Au niveau de la formation il y a une CDA qui fait un travail énorme mais peut être pas encore suffisant. N'oubliez pas enfin qu'il y a des obligations et des pénalités pour les arbitres non présents sur le terrain. Je ne sais pas comment c'est géré au niveau du 44, puisque ce n'est pas mon problème direct, mais on veillera à ce qu'il y ait au moins les deux arbitres prévus comme on le veut en Régionale 1 voire en R2.

Club de Saint Nazaire VBA (44) (Daniel Salmon)

Concernant la mission de Michel Lévi di Léon, dans le budget déplacements des commissions et CTS, il y a 2 000 € et l'année dernière il y avait 5 546 € réalisés. Donc comment on peut faire appel aux techniciens si il n'y a que 2 000 € qui sont dans le budget ?

Michel LEVI DI LEON

Cela a été réparti différemment en fait. On avait prévu une enveloppe pour toutes mes missions mais mes missions je les ai dispatchées par actions : une partie du déplacement sur les missions du CRE par exemple est passé sur le budget « technique ». Je ne suis pas limité au niveau des déplacements par ma Ligue. Je viendrai avec plaisir chez vous quand vous le souhaitez.

Claude GANGLOFF

Je vous propose de passer au vote

Daniel MURAIL

Ma première mission aujourd'hui a été d'envoyer François GADBIN à l'hôpital ! J'espère que tout va bien pour lui. Il avait un courrier à transmettre de la part de Brigitte RODDIER. Personnellement j'estime que ce n'est pas mon rôle de vous le lire. Elle doit passer en commission de discipline, je crois qu'elle exprime des difficultés de relations avec le Président et je pense que ce n'est ni le lieu ni le moment de monter une polémique et je pense qu'il n'est pas souhaitable de continuer cette affaire ni d'épiloyer.

Claude GANGLOFF

Nous passons au vote. Y a-t-il des personnes, des clubs qui sont contre le rapport moral et bien sûr les rapports des commissions qui sont intégrés dans le rapport moral ? Personne. Qui s'abstient ? Personne. Le rapport moral est adopté à l'unanimité et je vous en remercie.

Je remercie toute l'équipe de la Ligue également.

Je vais donner la parole maintenant à nos invités, Monsieur Gil PELLAN, Président de la Fédération Française de Volley Ball, et ensuite à Monsieur BEDOUET, représentant le Conseil Régional.

Gil PELLAN *(Président de la Fédération Française de Volley Ball)*

Madame l'inspectrice de la Direction Jeunesse et Sports, Monsieur le Conseiller Régional, Monsieur le représentant du CROS Pays de la Loire, Monsieur le Secrétaire Général de la Fédération Française de Volley Ball, Monsieur le Président de la Ligue, Monsieur le Président du Comité Départemental Mayenne, Mesdames, Messieurs les représentants des clubs de votre Ligue, chers collègues, très chers amis.

Permettez moi avant tout de remercier Claude GANGLOFF de m'avoir invité pour partager les travaux de votre Assemblée Générale. C'est avec un très grand plaisir que je me retrouve parmi vous ce matin pour échanger avec les représentants d'une des plus belles Ligues de France de notre discipline. Ce n'est pas simplement en voisin que je suis venu mais en tant que Président de la Fédération Française de Volley Ball. Il m'importait de partager les réflexions et j'ai pu déjà commencer à enregistrer les interrogations qui sont les vôtres mais il m'importait en fait de partager ces réflexions avec celles et ceux qui ont fait en sorte que dans la Région des Pays de la Loire le volley ball soit parfaitement implanté. Néanmoins, ce dynamisme des Pays de la Loire, salué aussi au cours de l'exercice 2005/2006 au travers des résultats brillants, au travers des réussites indéniables, au travers peut-être aussi quelques échecs mais c'est aussi cela la loi du sport, démontre ce dynamisme que vous avez ici sur les Pays de la Loire. C'est vrai que je me plais à saluer la montée des Herbiers, à saluer la montée de Rezé, à saluer l'organisation d'un certain nombre d'évènements, l'organisation et la qualité de l'organisation de la Ligue Mondiale en 2005, l'organisation de compétitions qui se sont déroulées peut-être un peu plus récemment, la parfaite organisation des interpôles féminins à Sablé, organisation des finales de championnat de France de Nationale 2. Tout ceci reflète bien ce dynamisme qui est reconnu sur le plan national.

Mais je ne suis pas simplement venu pour saluer ce dynamisme. Je suis venu pour vous rencontrer et vous faire partager les projets qui sont les nôtres et qui sont ceux de l'équipe dirigeante que vous avez mise en place il y a 18 mois. Nous avons une discipline volley ball qui est à la croisée des chemins pour plusieurs raisons : c'est une discipline qui a une belle notoriété, très pratiquée et qui stagne dans les faits au sein de la Fédération. Quelques chiffres : 1 800 000 pratiquants sur le territoire Français. A côté de cela, depuis plus de 15 ans, la Fédération Française, votre Fédération, a depuis plus de 10 ans environ 100 000 licenciés. 98 000, 102 000, 105 000, 97 000. Cela reflète aussi très certainement toutes les frustrations que vous, dirigeants, pouvez exprimer très régulièrement sur le fait que notre discipline a du mal à décoller de cette barre fatidique des 100 000 licenciés. L'équipe que j'anime aujourd'hui s'est donnée comme challenge avec vous de doter notre Fédération, nos Ligues, nos Comités et nos Clubs de nouveaux moyens qui devraient nous permettre dans les prochaines années de faire le fameux bond en avant dont nous rêvons tous. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place une politique avec un certain nombre de priorités : vous les connaissez. Depuis 18 mois que nous sommes là, nous nous sommes attachés, dirigeants de la Fédération, à

mettre en œuvre justement cette stratégie sur les différents axes que nous avons amorcés. Je vais me permettre de vous les rappeler parce que à mon sens la réussite de cette stratégie, c'est une grande partie de la réponse aux questions que j'ai pu entendre ce matin :

1. Je vais parler Beach Volley pour commencer, discipline olympique depuis 96. Depuis 10 ans nous nous sommes contentés autour du beach volley de satisfaire des initiatives locales, or il nous faut passer à une vitesse supérieure pour véritablement structurer cette discipline à part entière. Nous nous sommes attachés, et je me suis attaché depuis maintenant plus de 12 mois, à faire en sorte que les fondamentaux du beach volley soient en place : création de la licence, création des clubs de beach, création des compétitions de clubs à l'initiative de vos structures départementales et régionales, organisation sur le plan national de l'ensemble des compétitions pour aboutir à des championnats de France structurés. Politique de haut niveau avec une structuration de notre DTN autour du beach volley. En moins de 12 mois, tout ceci a été ratifié par une Assemblée Générale au mois de décembre 2005 pour faire en sorte que les fondamentaux de la nouvelle discipline dont nous avons la chance d'avoir à assumer le développement soient en place. Nous devons faire en sorte que dans les prochaines années le beach volley soit une discipline qui pourra peut-être intéresser 10, 20, 30, ou 50 000 licenciés - ou peut-être même plus - et nous permettre un bond en avant. Mais ce n'est pas suffisant. Je vous demande de ne pas commencer par juger avec des a priori. Nous ferons les bilans ensemble dans 2, 3 ou 4 ans quand cette stratégie là aura pu générer ses premiers effets. Il nous faut aussi, quel que soit l'endroit du territoire sur lequel vous évoluez, mettre en place des lieux de pratique dédiés au beach volley. Le challenge pour faire 10, 20, 30 ou 50 000 licenciés demain c'est d'avoir à côté d'un club de beach volley un lieu de pratique dédié, avec quatre terrains minimum de beach. Si nous réussissons ce pari, chers amis, demain dans deux ans, trois ans, quatre ans, nous aurons un afflux très important et pas simplement sur le littoral Français mais sur l'ensemble du territoire.

2. Le deuxième axe vise à sensibiliser les plus jeunes à la pratique de notre discipline. Pendant plusieurs décennies, on avait des postulats que le volley ball ne pouvait pas commencer avant 10 - 12 ans. On a pris le pari - et pour ceux qui le souhaitent je vous demande de le relever - on a pris le pari de lancer le baby volley. On s'est appuyé sur des expériences nationales de plusieurs clubs. Près de 80 clubs se sont lancés depuis quelques années sur cette initiation à la pratique du volley ball chez les plus jeunes. Le baby volley c'est les 4, 5, 6 ans. Le baby volley c'est entre 4 ans et 8 ans donner tous les fondamentaux de notre discipline aux plus jeunes. A partir de là, je peux vous garantir qu'à 8 - 10 ans, ceux qui auront 3 ou 5 années de baby volley, sauront tout faire dans notre discipline, même s'ils vont faire du roller, même s'ils vont faire du badminton, même s'ils vont faire du surf. Ces jeunes, quelques années après, reviendront vers la discipline de base que nous leur auront enseignée. C'est donc un travail de fond qu'il nous faut initier pour assurer l'avenir de notre formation. Je ne peux que vous inviter à prendre rang auprès des techniciens de votre Ligue ou de la Fédération pour vous inscrire dans ce formidable projet qui nous permettra d'assurer l'avenir de notre discipline.

3. Le haut niveau, avec deux cas de figures. On peut se féliciter de la bonne santé dans les Pays de la Loire du club de Saint Nazaire qui tient un rôle de haut niveau en Pro B. On peut sans doute se féliciter aussi de voir un club accéder en Nationale 1, de voir le club de Rezé accéder en Nationale 2, mais permettez moi de vous dire que ce n'est pas suffisant pour la troisième Ligue de France, avec un tel bassin économique. Le haut niveau c'est la référence, nous sommes dans un environnement médiatique, nous sommes dans un environnement extrêmement concurrentiel et si on veut faire parler de notre discipline, seuls le haut niveau et le très haut niveau peuvent faire parler de notre discipline. Donc, il vous faut forcément favoriser l'émergence de clubs de très haut niveau. Ces clubs de très haut niveau, ce sont des clubs qui doivent être structurés. Je pense très honnêtement qu'il nous faut être en capacité dans les prochaines années en France, d'avoir une élite de très haut niveau qui sera en fait la représentation de nos 200, 250 ou 300 clubs de haut niveau, qui auront entre 200 et 400 licenciés, qui devront s'appuyer sur les techniciens de haut niveau. On a besoin des bénévoles c'est vrai, pour structurer nos clubs de haut niveau, mais ces bénévoles doivent avoir le souci de doter leurs clubs de techniciens qui seront les meilleurs garants de la progression de ces clubs. Et aujourd'hui par rapport aux interrogations sur le 4x4/2x2, sur les Volleyades ; etc., aujourd'hui ceux qui sont les plus performants dans les coupes de France jeunes ou aux Volleyades ce sont en fait des Régions, des Comités, des Clubs qui quelque part ont fait le choix de s'appuyer sur des techniciens. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place au sein de la Fédération une politique de haut niveau qui s'appuie sur deux choses : une réorganisation et une restructuration de notre Direction Technique Nationale avec la mise en place de sept FAR, qui auront en charge d'être un élément important dans notre dispositif de formation de techniciens, de formation de techniciens de Ligues, de Comités et de

Clubs. Ensuite avec une politique de l'emploi qui porte ces fruits puisque ce sont 40 emplois qui ont été créés aujourd'hui, soutenus la première année par la Fédération Française de Volley Ball.

Donc voilà au moins trois axes qui nous semblent très importants de mettre en place parce que c'est le rôle de votre Fédération : mettre en place des axes directeurs de développement pour vous permettre à vous Ligues, Comités et Clubs en fonction de vos aspirations, en fonction des choix que vous pouvez faire, de vous appuyer sur ces politiques de la Fédération.

Le modèle d'organisation de notre Fédération de nos Ligues, de nos Comités, qui a été le nôtre pendant 15 ans, avec ses 100 000 licenciés, doit évoluer. Nous ne pouvons pas continuer comme cela. Nous devons sortir des querelles de clochers et des débats stériles. Si nous voulons avancer, il faut faire des choix et certains clubs doivent faire des choix. Haut niveau ? Loisir ? Détection de jeunes ? Ce sont des choix à faire. Il en est de même pour les Comités Départementaux et les Ligues : nous ne pouvons pas continuer à avoir des structures qui s'investissent sur les mêmes positionnements, il faut qu'il y ait de la complémentarité. Mais la Fédération ne peut vous imposer ces choix. La problématique Pays de la Loire est une spécificité Pays de la Loire. Quand je vais en Franche Comté, la problématique n'est pas la même. Il nous revient - et c'est le chantier que je voudrais ouvrir avec Daniel et sur lequel je pense qu'il y a une adhésion de la grande majorité de nos Présidents de Ligues - de faire évoluer très rapidement le rôle des Comités Départementaux et le rôle de nos Ligues, mais il vous appartiendra de faire des choix. Un Comité peut prendre des options qui ne seront peut-être pas forcément les mêmes que ceux du Comité voisin. C'est une réflexion vers laquelle il nous faut évoluer.

En conclusion, aujourd'hui nous avons la chance d'avoir mis en place les grands principes du renouveau de notre discipline. Et je dirai qu'il nous faut mettre notre discipline sous les feux de l'actualité, structurer une année sportive avec un certain nombre de rendez-vous nationaux susceptibles d'intéresser les médias et d'intéresser de futurs partenaires. C'est la raison pour laquelle votre Fédération a décidé de restructurer et de proposer aux clubs professionnels une coupe de France « new look » qui je l'espère d'ici deux ou trois ans sera un véritable rendez-vous de très haut niveau. A côté de cela, au-delà des événements qu'elle continuera à organiser comme la Ligue Mondiale qui reviendra peut-être en Pays de la Loire, votre Fédération a souhaité organiser de nouveaux rendez-vous internationaux : création d'un tournoi de France masculin, création d'un tournoi de France féminin. Et pour en terminer, je pense qu'il faut aussi que l'on soit très volontariste sur la promotion, c'est la raison pour laquelle nous avons été amenés à proposer samedi dernier en Assemblée Générale, une formidable opération que nous avons baptisée « le volley ball j'adore ». Cette opération est une opération de promotion de notre discipline, qui entre novembre 2006 et janvier 2007, concernera tous les clubs français qui se feront les relais de cette opération. Ce sera aussi une opération de solidarité, valeur essentielle de notre discipline, entre toutes les acteurs de notre discipline. Il s'agit d'un principe de souscription au profit de nos clubs, de nos Comités, de nos Ligues et de la Fédération. Un principe de solidarité., cela veut dire quoi ? Une grosse campagne de promotion, une campagne de souscription très attractive pour les souscripteurs eux-mêmes, que ce soit vos partenaires, vos licenciés, que ce soit toute personne qui a un intérêt pour le volley ball. Cela doit permettre de générer des ressources nouvelles dans vos clubs, vos Comités Départementaux, votre Ligue, que nous souhaiterions voir affectées plus particulièrement à la politique de l'emploi. En tous les cas, en ce qui concerne la Fédération, l'opération « le volley ball j'adore », sera une campagne de promotion avec des moyens financiers nouveaux à mettre au profit d'une politique de l'emploi. Je vous remercie.

Monsieur BEDOUET *(Conseiller Régional)*

Mesdames et Messieurs, Monsieur le Président de la Fédération Nationale, Madame la représentante de Jeunesse et Sports, Monsieur le représentant du CROS, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs. Tout d'abord je dois vous dire ma satisfaction d'être ici ce matin avec vous et je vous remercie d'avoir d'ailleurs modifié votre ordre du jour, bien chargé me semble-t-il, afin de me permettre de m'exprimer et exprimer un peu la politique au nom du Président de la Région, Jacques AUXIETTE, la politique que la Région entend mener en matière de sports. C'est toujours un moment privilégié pour les élus d'aller à la rencontre des citoyens engagés que vous êtes dans des domaines précis, dans ce qui vous intéresse, dans vos passions et là c'est la passion du sport. C'est toujours important que l'on se rencontre et pour nous c'est un mini mandat politique, qui irrigue la démocratie dans une Région comme la nôtre et dans un pays comme le nôtre. Donc je crois que c'est important que l'élu s'exprime et vous dise un peu ce qu'il en est non pas parce que derrière il apporte un peu d'argent, mais c'est aussi parce que je crois que c'est important

que l'élu à un moment donné fasse rapport de ce qu'il est et pourquoi il a été élu et des actions qu'il entend mener. Alors au niveau de la Région, en matière de sports, on pourrait dire que la politique régionale se situe en termes d'apports de méthodes. Apports de méthodes au niveau de la concertation avec des partenaires, au niveau de la redéfinition d'une politique en matière de sport, au niveau d'une pratique commune à tous les sports et enfin au niveau de la mise en place d'une politique de contrats avec les Ligues. La Région aujourd'hui au niveau du sport c'est un budget de 8 500 000 €, cela montre l'importance que nous apportons à ce secteur tant il est vrai - mais là j'enfonce une porte ouverte - que le sport est donc une école de la vie, qui contribue à la formation, à l'épanouissement de l'individu. Alors la Région entend mener une politique sportive qui privilégie les fonctions sociales et éducatives du sport, tout en contribuant au développement de l'ensemble des pratiques qui respectent l'équilibre du territoire c'est aussi un élément qui nous paraît important au niveau d'une région comme la nôtre qui est une région vaste : cinq départements et plus de 3 000 000 d'habitants. La politique régionale en matière de sports se situe autour de cinq axes : c'est le développement de la pratique du sport pour tous, le soutien aux sports de haut niveau, le soutien aux équipements sportifs, le soutien aux clubs phares dans le cadre du partenariat sportif et enfin l'aide aux manifestations sportives régionales.

Le sport pour tous, cela a pris la forme de plusieurs actions : d'abord faciliter l'accès à la pratique du sport pour tous avec « le pass culture sport » au niveau des Pays de la Loire, qui permet aux lycéens, aux jeunes, aux apprentis d'obtenir une réduction sur l'adhésion dans les clubs sportifs pour accéder à certains clubs. Et s'agissant du volley ball, ce sont 266 jeunes dans notre région qui ont bénéficié de ce « culture pass » pour pouvoir être remboursé d'une adhésion à un club sportif de volley dans la région. La deuxième action est de faciliter l'accès à la pratique sportive des handicapés, facteur d'intégration, avec le lancement par la Région de la Charte Régionale des activités sportives pour les publics handicapés, avec la Direction Régionale de Jeunesse et Sport. C'est encore accompagner les manifestations sportives et le volley ball en Pays de la Loire avec un grand nombre de manifestations et de compétitions qui confirment à la fois le dynamisme de la Ligue et des clubs en même temps qu'ils renforcent l'image d'une région tournée résolument vers cette discipline et vers le sport. Je peux en citer quelques unes : le championnat de France des pôles France et pôles féminins en mars dernier, c'est Festyvolley en juin 2006, ce sont les masters internationaux de beach volley en juillet et août prochains. La Région est là bien entendu partenaire.

Ensuite c'est le soutien aux Ligues à travers la mise en place d'une politique de contrats et de conventions d'objectifs. La Région a souhaité instaurer dès 2005/2006 un nouveau mode de relations avec les Ligues s'appuyant sur la signatures de contrats d'objectifs et ce pour une meilleure visibilité des aides attribuées à chaque discipline, pour permettre ainsi aux Ligues de programmer des actions qu'elles se sont fixées sur l'olympiade. La mise en œuvre de ces conventions d'objectifs répond donc à une forte volonté à notre sens, une volonté politique d'ouvrir les aides régionales à l'ensemble des disciplines des Ligues régionales et notamment en rééquilibrant le soutien au développement du sport de masse et de loisir.

Enfin, le sport de haut niveau. En s'appuyant sur les filières mises en place par les Fédérations, la Région soutient aujourd'hui 26 pôles répartis sur son territoire, 21 pôles espoirs et 5 pôles France. La Ligue de volley ball a bénéficié ainsi d'une aide de 15 000 € pour le fonctionnement du pôle de Sablé sur Sarthe et pour la saison 2005/2006. Elle soutient aussi les clubs de haut niveau et les centres de formation. Les aides de plus de 400 athlètes de haut niveau ont été données au niveau des Pays de la Loire et ces athlètes ont bénéficié d'une bourse formation pour la saison également 2005/2006.

Voilà très rapidement cette politique régionale d'accompagnement car nous ne sommes pas là pour définir une politique de sport, nous sommes là pour accompagner les Ligues qui elles-mêmes en toute liberté doivent définir leur propre politique, je crois que ce sont des choses essentielles à retenir. L'élu politique, le Conseil Régional Politique n'est bien là qu'en termes de soutien, parce que le sport, parce que toute activité quelle qu'elle soit, est un élément indispensable à la vie d'une Région comme la nôtre.

Alors je ne pourrai pas terminer sans féliciter Saint Nazaire volley ball Atlantique, tout de même avec le niveau Pro B, ou bien le VBC Herbretais. Ce qui est important c'est que le sport il est bien là, vous êtes à un bon niveau et cela mérite mes félicitations, ainsi qu'à Rezé, Léo Lagrange 44 ou encore Saint Joseph Nantes au niveau Nationale 2.

Alors je voudrais terminer mes propos par le sentiment que je ressens de cette Assemblée de ce matin. Permettez moi de dire que j'ai été un petit peu étonné, il m'a semblé noter une certaine morosité. Je suis surpris, je ne suis pas un grand spécialiste du volley ball, je suis plus sur la natation, ce n'est pas tout à fait la même chose mais peu importe. J'ai rencontré les services de la Région en début de semaine pour demander quelques informations et pour préparer cette Assemblée. Les techniciens de la Région m'ont parlé

de la Ligue avec beaucoup d'enthousiasme et m'ont dit sur le volley il faut absolument y aller, c'est une Ligue importante qui fait un bon travail sur la région, il y a des clubs qui sont porteurs, qui sont dans les élites de ce sport et c'est important. Je n'ai pas retrouvé ce dynamisme noté par les techniciens dans cette Assemblée. Je comprends bien que les responsables que vous êtes se posent d'abord les questions et dans une Assemblée générale on dit d'abord ce qui ne va pas pour essayer de l'améliorer, c'est plutôt bon signe mais soyez certains quand même que l'image que vous renvoyez à l'extérieur et en particulier dans les services de la Région est une image particulièrement bonne, positive et dynamique. Je crois que ce sont des choses qui sont importantes parce que dans le quotidien, les militants que nous sommes, dans toute association quelle qu'elle soit, on se bagarre toujours avec les difficultés mais sachez quand même que au-delà de ces difficultés, l'image est parfois bien positive et c'est cela que je voulais absolument vous dire avant de vous quitter. Et une fois encore je vous remercie d'avoir modifié quelque peu votre emploi du temps pour que je puisse prendre la parole. Merci.

Claude GANGLOFF

Je vous remercie sachant qu'effectivement la Région des Pays de la Loire est un précieux soutien au développement du volley ball de salle ou de plage.

Monsieur BEDOUET (*Conseiller Régional*)

Excusez moi, je n'ai pas répondu à votre question sur les équipements sportifs. Il y a une ligne budgétaire sectorielle au niveau de la Région pour effectivement aider aux équipements. Mais le deuxième élément - et ce que vous dites va tout à fait dans le sens de la nouvelle politique de la Région - c'est dans le cadre de l'aménagement du territoire, en particulier des contrats d'agglomération que nous signons avec les agglomérations, avec les villes, avec les Maires, pour effectivement aider les infrastructures lourdes dans la région. Nous avons réorienté la politique puisque les contrats d'agglomération n'existaient pas dans la région. A ce titre d'ailleurs on s'est fait bien égratigné, en particulier dans ce département, en disant que l'on fait tout pour la ville et rien pour la campagne. Je pense que là votre exemple est bon car il faut que l'on modifie un peu cette politique : parce que dans les villes il y a aujourd'hui des difficultés à mettre en place ce type de produit. Je ne connais pas le contrat d'agglomération de Nantes dans son détail mais je serais bien étonné qu'il n'y ait pas d'investissements sportifs prévus. En tout cas sur les contrats des sept agglomérations de la Région (Nantes, Angers, La Roche sur Yon, Laval, Saint Nazaire, Le Mans) nous travaillons avec les villes et nous allons partout signer des contrats sur trois ans, ce qui va quand même permettre de répondre dans un premier temps à votre préoccupation.

Claude GANGLOFF

Merci Monsieur BEDOUET.

Gil PELLAN (*Président de la Fédération Française de Volley Ball*)

L'occasion est trop belle pour ne pas éventuellement rebondir sur les propos de mon voisin. Je veux simplement vous dire une petite chose parce que là vous avez un Conseil Régional qui est complètement à votre écoute. Vous parliez du nombre de licenciés, on parlait clubs de beach, de pratique, lieux de pratique de beach. Dans une commune un lieu de pratique avec 4 terrains coûte 100 000 (niveau 1), 150 000 (niveau 2), 200 000 (niveau 3, lieu de pratique un peu plus sophistiqué). Je peux vous garantir que sur un projet comme cela, bien sûr vous venez de l'entendre, vous aurez votre Conseil Régional à côté de vous, mais je peux vous garantir que c'est le type de projet que n'importe quelle commune peut porter.

Claude GANGLOFF

Merci Gil et j'approuve. Merci à nos intervenants, nous reprendrons les interventions tout à l'heure en fin d'Assemblée Générale.

A l'ordre du jour, la présentation du rapport financier.

Monique BRUGIER, Trésorière Adjointe

C'est la première fois que je fais ce genre d'exercice et je ne suis pas comptable. Vous avez tous dans votre enveloppe le bilan actif au 31/12/2005. Les immobilisations: 26 749 dont le minibus acheté l'année dernière pour le pôle espoirs. Les stocks de marchandises : ce sont des stocks de tee-shirts, 1 520 au 31/12/2005, vous avez à côté le 31/12/2004 en comparaison. Alors ce que l'on nous doit : bien sûr cela fait une somme importante puisque l'année civile ne correspond pas à l'année sportive : c'est une moitié d'année en fait. Ce sont les dettes des clubs, des stagiaires du pôle. Il y a encore tout le semestre suivant à récupérer. Ce que l'on nous doit, ce sont des subventions qui ne sont pas encore tombées. Les charges par avance : 1 000 €. Ce que nous avons en banque : en livret 55 042 et en disponibilités 41 046. Donc le total de l'actif fait 181 210 ce qui revient à peu près à la fin de l'année 2004 à 1 000 € près.

Alors vous remarquez que le résultat d'exercice est bénéficiaire de 3 675 par rapport à l'année dernière, mais on vous expliquera qu'en fait ce n'est pas vraiment un bénéfice. Georges GUILLET, le vérificateur aux comptes, vous dira cela tout à l'heure. Nous avons en provisions : 110 000, c'est à peu près la moitié d'une année puisque comme je vous ai dit tout à l'heure on fonctionne en année civile là-dessus et les 110 000 sont ce qui reste pour couvrir jusqu'en juin 2006. Ce que nous devons à des tiers et aux organismes sociaux (l'URSSAF, la CIPS, la caisse de retraite, les ASSEDICS) sur l'année 2005 puisque l'on ne paie qu'en janvier les trois derniers mois. Avez-vous des questions là-dessus ?

Le compte de résultats : les produits, ce sont d'abord les participations des stagiaires et des familles pour le pôle. Les subventions d'exploitation: ce sont les subventions que l'on touche du Conseil Régional, de la DRJS, du Conseil Général 72. Les reprises sur provisions : c'est ce que l'on avait provisionné l'année dernière (119 000). Autres (clubs, licences, championnats) : ce sont toutes les affiliations, les engagements et les licences. Les produits financiers exceptionnels : la vente du minibus, les produits de la banque et le total des produits est donc de 376 250 en augmentation par rapport à l'année dernière. Les charges d'exploitation : achats de marchandises ce sont plutôt des achats administratifs donc du consommable. Les charges extérieures : ce que les stages nous coûtent auprès des CREPS par exemple, les déplacements des vacataires . Les salaires : 83 082, en augmentation par rapport à l'année dernière ; les charges sociales : 30 226. Les dotations aux amortissements : 3 526 (minibus, ordinateur et vidéo projecteur). Et les autres charges : fonctionnement de commissions 376 250 (déplacements, reprographie, téléphone, poste...), en nette augmentation par rapport à 2004. Alors vous avez vu que le résultat net est en excédent de 3 675 € par rapport à l'année dernière , à rapprocher de la provision de 110 000 €.

Claude GANGLOFF

Sur le rapport financier présenté par Monique, s'il y a des questions avant de donner la parole à Georges GUILLET, vérificateur aux comptes, qui va vous lire son rapport.

Georges GUILLET, vérificateur aux comptes

Bonjour à tous, j'inaugure la tribune. Je voudrais présenter des excuses à l'Assemblée Générale parce que je suis un peu vérificateur aux comptes par accident, car il n'y avait personne les années antérieures et je me suis dispensé d'être présent les années passées. Là je suis voisin à quelques kilomètres, mon temps est un peu compté mais je suis resté quand même avec plaisir parmi vous. Je vais vous lire ce rapport. Sans sa lecture, normalement on ne peut pas voter sur les comptes. Alors, un tout petit peu de pédagogie parce que l'administratif sans doute pour vous, ce n'est pas votre tasse de thé puisque c'est d'abord le jeu de volley ball, le ballon. Donc le vérificateur aux comptes c'est comme le commissaire aux comptes dans une entreprise. C'est une fonction tout à fait bénévole, ce n'est pas toujours fait par des gens du métier qui connaissent les chiffres. Je ne suis pas du tout comptable ni expert comptable sauf que j'ai simplement travaillé dans une entreprise qui manipulait, qui travaillait un peu les chiffres.

(voir document en annexe).

Merci de votre attention.

Claude GANGLOFF

Merci Georges. Est-ce qu'il y a des questions avant de passer au vote ? Donc en remerciant Georges GUILLET d'avoir bien voulu encore une fois assurer la vérification des comptes. Pas de questions ? Tout est clair ? Passons au vote. Qui est contre ? Personne. Qui s'abstient ? Personne. Je vous remercie de votre confiance.

FIN DEUXIEME CASSETTE

Questions abordées avant relance du magnétophone: présentation du budget et incidemment présentation du principe de la licence à l'aide du document joint. Tronc commun et options (beach volley et salle): problème de la date de couverture par l'assurance fédérale de la licence (le 31 août) alors que les compétitions de beach continuent en septembre.

Daniel MURAIL (Secrétaire Général de la FFVB)

Dans trois ans nous allons avoir 500 structures de beach volley construites en Pays de la Loire, donc là on va peut-être réfléchir à une fonction différente de la licence parce qu'il y aura des compétitions de beach volley d'octobre à décembre. Donc là cela va changer un petit peu la technique mais pour le moment, les compétitions de beach volley pour les joueurs des Pays de la Loire, globalement, je pense qu'au 30 Août, elles seront arrêtées.

Norbert CLARO

Non il y en a une autre prévue en septembre.

Daniel MURAIL (Secrétaire Général de la FFVB)

A ce moment là pas de problème, votre joueur reprendra sa licence dans son club et sa licence qu'il aura pris au 1^{er} octobre dans son club, elle sera valable jusqu'au 30 juin, de fait jusqu'au 30 Août de l'année suivante. De toute façon au niveau timing cela marche. Les surclassements, pour le moment et jusqu'à preuve du contraire, sont faits selon les certificats médicaux parfaitement établis. Ils sont valables pour la durée de la licence. La demande des surclassements c'est vous qui la faites avec le médecin habilité.

Claude GANGLOFF

Pour les doubles surclassements, j'attire votre attention sur le fait qu'il y a des délais. Il faut vraiment anticiper. Rien ne vous empêche de voir les solutions avec les familles. On verra cela au niveau administratif de toute façon, cela me paraît important de régler tous les cas particuliers et il y en aura forcément. J'attire aussi votre attention sur le fait que c'est nouveau pour nous comme pour vous. On a essayé d'être un peu pédagogue dans la présentation à partir des documents fournis par la Fédération. Il est certain qu'il va falloir, au niveau des Comités en particulier, être très explicatifs par rapport à cette modification de licence. Cela ne va pas être forcément simple pour les correspondants et les secrétaires.

Est-ce que vous avez d'autres questions avant de passer au vote du budget ? Dans la mesure où le temps tourne, je procède au vote. Qui est contre le budget ? Qui s'abstient ? Le budget est donc adopté à l'unanimité. Je vous remercie à nouveau pour votre confiance.

Nous arrivons au vote pour l'élection complémentaire au Comité Directeur. Comme vous le voyez sur le tableau qui est derrière moi, il manque aujourd'hui deux postes et non pas trois comme c'est indiqué par erreur dans le rapport moral. J'avais oublié le médecin de Ligue qui est excusé aujourd'hui encore. Donc deux postes sont vacants aujourd'hui sur lesquels on va vous demander de voter : un poste d'élue féminin qui nous fait défaut depuis deux ans au Comité Directeur ; c'est une obligation liée aux statuts que vous avez votés il y a deux ans. Et un deuxième poste, masculin ou féminin peu importe, avec une préférence pour une femme pour établir un certain équilibre dans le Comité Directeur. A ce jour nous n'avons pas de candidats ou de candidates. J'attire votre attention sur le fait que la Ligue ne peut pas fonctionner sans les clubs et les Comités, que les clubs et les Comités ont besoin de la Ligue et que donc il nous faut absolument pourvoir à

ces deux postes. Nous pouvons encore demander à des candidats de se déterminer dans la salle exceptionnellement. Il nous faudra également élire au sein du Comité Directeur une ou un Secrétaire Général en remplacement de Brigitte RODDIER et également désigner ou élire une ou un Trésorier. Je ne vous cache pas qu'au niveau de la trésorerie nous avons une proposition qui est celle de Monique BRUGIER, que nous confirmerons en Comité Directeur comme trésorière, mais il nous faudrait une ou un adjoint. Par ailleurs, une Ligue ne peut pas fonctionner sans Secrétaire Général, ce poste est indispensable. A ce stade de la discussion, je vous informe que, et ce n'est pas du chantage, s'il n'y avait pas de désignation de Secrétaire Général lors du prochain Comité Directeur, je me verrais dans l'obligation de laisser ma place de Président de la Ligue, les membres du bureau et du Comité Directeur seront quant à eux, maîtres de leurs décisions ; nous n'avons pas pris de décision collective, ils s'exprimeront sur la question mais je le dis avant de passer au vote sur des éventuelles candidatures. En vous demandant instamment, maintenant, d'être candidat. Vous avez la parole.

Norbert CLARO

Je me permets d'intervenir pour renforcer ce que disait François MONTAUT tout à l'heure en introduction de cette Assemblée Générale : la Ligue c'est vous ce n'est pas nous. Donc si on ne peut plus fonctionner statutairement, il est bien clair que l'on va véritablement dans le mur, permettez moi l'expression. Donc c'est à vous, clubs, représentants des clubs, d'assumer vos responsabilités de clubs vis-à-vis des instances et notamment la Ligue pour que l'on puisse fonctionner.

Daniel MURAIL *(Secrétaire Général de la FFVB)*

Je peux vous dire car pour l'avoir vécu au niveau de la Fédération, lorsqu'une Ligue n'a plus de structure de fonctionnement, il y a une procédure qui se met en place et cela peut durer deux mois, quatre mois. Il y en a une qui a connu cela pendant six mois et ce n'est pas très intéressant pour la Fédération. En l'espace de quelques mois vous perdez, nous perdons, toutes nos crédibilités auprès des instances Régionales, Départementales, locales. Vous ne pouvez pas imaginer ce que cela peut provoquer et ce que cela peut avoir comme conséquences destructrices. Alors cela je crois que ce sont des choses importantes et il faut absolument que vous vous mobilisiez et que vous regardiez comment traiter ce problème. Pour qu'une Ligue fonctionne, il faut un Président, un Secrétaire Général, un Trésorier et quelques membres dans l'équipe sinon vous perdez toute crédibilité. Vous ne représentez plus rien. Cela ne sert à rien de dire que la Fédération va se débrouiller en prenant la Ligue sous tutelle, elle n'y arrivera pas. C'est vous qui récupérez les conséquences. Voilà ce que je voulais vous dire par l'expérience que j'ai vécu avec deux Ligues et c'est assez dramatique. Je pense qu'il y a des Ligues qui comme vous ont des soucis, des problèmes d'administrateurs, de gens qui n'ont pas forcément le temps mais il faut trouver une solution pour pallier cela de façon à ce que la représentation de vos structures continue auprès des collectivités territoriales et locales. C'est très important.

Madame DEBOUCHE, *Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports*

Je voulais juste rajouter qu'une loi a été votée concernant la représentativité des femmes au Comité Directeur qui doit être proportionnelle au nombre de licenciés. Donc vous voyez que l'occasion est ici ouverte pour les femmes de différents clubs de participer à ce Comité Directeur donc n'hésitez pas et profitez de cette possibilité d'accéder à des responsabilités au niveau des structures sportives.

Claude GANGLOFF

Si cela peut faire avancer le débat et susciter des vocations... J'ai personnellement - et nous avons - cherché des candidats et des candidates surtout. Il est vrai qu'être plus près de Nantes, qui est le siège de la Ligue, c'est mieux pour fonctionner en tant que Président ou Secrétaire, ce n'est pas une obligation. Pour faciliter les choses également, je ne m'accrocherai pas, ce n'est pas mon tempérament, au poste de Président. J'ai été élu à l'époque avec Brigitte RODDIER sur un mandat, sur une orientation, nous avons envie de faire bouger les choses, je pense que nous avons commencé à le faire. Aujourd'hui, s'il faut laisser la place et permettre à un couple de femmes de prendre le relais, pourquoi pas. S'il faut modifier les postes,

je suis prêt à prendre par exemple, le poste de Trésorier ou le poste de Secrétaire Général, je ne fais aucune objection à cette solution là. Je suis relativement disponible de par mon métier d'enseignant pour pouvoir être présent à la Ligue et être auprès du personnel qui doit être préservé dans cette situation, qui réalise un travail efficace aujourd'hui à la Ligue et il est absolument important de pouvoir trouver des personnes en face d'eux ou d'elles. Donc s'il y a des vocations pour être Président ou Présidente, c'est le moment aussi. A vous la parole. Il est bien entendu que l'on cherche des candidats ou des candidates d'abord pour le Comité Directeur. Le seul vote que l'on aura à faire aujourd'hui c'est celui-là. Après on verra dans le Comité Directeur qui est à quel poste. Dernier appel : y a-t-il des candidats ou candidates sachant que si c'est un candidat ou une candidate pour le poste de Président, qu'il le signale, car c'est l'Assemblée Générale qui doit valider le Président pour son rôle, pour diriger ensuite le Comité Directeur. Mesdames, Mesdemoiselles, à défaut Messieurs... ?

Jean-Michel QUENTIN

Je ne suis pas candidat, absolument pas mais je voudrais quand même vous dire depuis un certain temps et un temps certain, j'œuvre pour le volley ball, je suis en retraite maintenant depuis un petit peu plus de deux ans et à aujourd'hui je vous dis si nous ne pouvons pas compter sur de bonnes volontés, sachez qu'au mois de septembre à mon avis il manquera certaines choses pour faire le championnat. Moi c'est le message que je voulais faire passer.

Claude GANGLOFF

Un dernier appel ?

Alors nous convoquerons un Comité Directeur au début de l'été, qui entérinera l'éventualité de propositions de cooptation qui pourront encore peut-être arriver à la Ligue mais qui nécessiteront d'avoir une Assemblée Générale de toute façon pour les valider. Cela veut dire que vous aurez à vous déplacer à nouveau en septembre pour une nouvelle Assemblée Générale en septembre ou début octobre et certainement sous contrôle de la Fédération. On ne peut pas aller plus loin aujourd'hui.

On va continuer sur l'ordre du jour.

On doit voter sur l'élection des délégués aux Assemblées Générales Fédérales. faut-il voter maintenant quitte à remettre en cause ce vote avec un nouveau vote sur la question en septembre s'il y a un nouveau Comité Directeur ?

Donc on reporte ce vote.

Passons alors aux propositions des commissions.

Vincent DUCASSE

Claude a tenu un discours en tant que Président, et je tiendrais le même discours en tant que Président de la technique. Je suis à 200 kilomètres de Nantes, cela ne m'empêche pas d'être au Comité Directeur. Le Comité Directeur c'est quatre réunions par an. Si pour le fonctionnement de la Ligue ce n'est pas possible, alors vous ne le faites pas, mais moi je ne peux pas m'engager dans les propositions en sachant que l'on ne sera plus là en septembre. Il faut être cohérent.

Jean-Michel QUENTIN

Moi j'ai tout à fait la même position que Vincent, je ne vois pas ce que je pourrais proposer puisque personne ne donne suite.

Norbert CLARO

Oui je reprends la parole. En ce qui concerne la commission beach volley c'est la même chose, je ne vois pas ce que je pourrais vous proposer à vous les clubs si nous ne sommes plus là en septembre. Il faut être tout à fait cohérent donc je suis désolé pour vous.

Daniel MURAIL (Secrétaire Général de la FFVB)

Ecoutez, aujourd'hui, il n'y a pas de candidat et à mon avis ce n'est pas la peine de discuter une demie heure là-dessus. Ce n'est pas non plus forcément à la Fédération d'arbitrer les difficultés qu'il y a actuellement à trouver une structure de personnes sur des postes par rapport à l'administration de la Ligue. Je pense que cela nécessite certainement un travail de couloirs ou des contacts entre différentes personnes pour constituer une équipe. Visiblement aujourd'hui on n'y arrive pas : cela a été fait mais pas forcément jusqu'au bout. Peut-être que les vacances seront profitables justement pour que quand vous allez vous retrouver à la rentrée sur une assemblée électorale, vous puissiez repartir sur une dynamique, avec des gens qui sont aujourd'hui un peu déçus et désabusés. Il faut essayer de reconstruire quelque chose et puis voir parmi les gens qui sont ici, renouer des contacts, reconstituer une équipe et sans dramatiser se dire que nous avons trois mois pour réfléchir ensemble à comment constituer cette équipe. Il y a des personnes qui sont là qui veulent peut-être s'exprimer mais qui le feront peut-être en allant voir les uns ou les autres et pas forcément s'exprimer aujourd'hui. Donc moi je vous propose de reporter cette réunion en septembre et puis que chacun en parle et que l'on reconstitue une équipe. Je pense qu'il faut plutôt repartir sur cette base avec un peu plus de construction que de partir en disant ils vont démissionner.

Club de St-Barthélémy d'Anjou (Marie-Odile Gayot)

Je suis femme mais je ne me présente pas. Simplement une observation : il faut savoir que peut-être c'est le lot de beaucoup de gens ici, mais on est très sollicité au sein de notre club, au sein de nos Mairies, au sein de l'Omnisports. En ce qui concerne la Ligue, à un moment donné il faut bien faire des choix, et heureusement les personnes qui sont là ont leur panier relativement chargé. Alors, c'est vrai qu'après se posent des questions d'éloignements, se posent des questions du nombre de réunions. Je tiens quand même à faire savoir à la salle qu'on ne peut pas être partout et on ne peut pas faire des choses bien en étant partout. A un moment donné il faut savoir se concentrer sur ce que l'on fait. Ça c'est ma première observation. Ma deuxième question c'est : aujourd'hui il y a une équipe et ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de candidat que pour ma part je ne la soutiens pas et je reconnais le travail qui est fait. Mais au sein de cette équipe est-ce que c'est vraiment un non ferme et définitif pour prendre un poste de Secrétaire Général ou un poste de Trésorier, ce qui résoudrait le problème et éviterait la mise sous tutelle fédérale.

Claude GANGLOFF

Sur le poste de Trésorier il n'y a pas de problème, c'est réglé en principe. Sur le poste de Secrétaire Général il y a un problème et on ne peut pas fonctionner.

Les fonctions d'un Secrétaire Général c'est assurer en gros l'intendance de la Ligue. C'est la relation étroite avec le personnel, c'est lui qui est responsable du personnel au niveau de la Ligue mais pas de la gestion du personnel, il s'agit vraiment d'assurer le suivi « politique » de ce personnel, assurer également la relation avec les Comités et puis les clubs. Bien sûr derrière, il y a un secrétariat administratif. Il ne s'agit pas d'être présent tous les jours à la Ligue. Personnellement si je devais devenir Secrétaire Général, je pourrais y consacrer une journée. Il faut être relativement disponible, donc proche de Nantes de préférence.

Maurice BOISSEAU

Pour répondre à votre question « le poste de Secrétaire Général c'est quoi »? Comme tous les postes dans une association, le poste est ce que nous voulons bien en faire. Si vous prenez les statuts de la Ligue, les grandes lignes de chaque fonction sont tracées. Après, tout est fonction du travail d'équipe, de délégation et d'investissement personnel. Il y a des Secrétaires Généraux qui passent très peu souvent dans leur association, il y en a d'autres qui sont quasi permanents. Mais encore une fois, les postes sont ce que nous voulons bien en faire. Le travail de la Ligue c'est avant tout et surtout un travail d'équipe. C'est valable pour la Ligue et c'est valable pour d'autres associations aussi. Il y a peut-être, je ne mets personne en cause, mais il y a beaucoup de travail de fait à la Ligue, il y a peut-être un recadrage à faire à ce niveau là, il est dommage que l'on soit entré en crise sur une simple démission, ce qui peut arriver pour des raisons diverses et variées. C'est quand même dommage que la Ligue en pâtisse, ce qui prouve que nous ne sommes pas solides derrière. Si nous étions solides, on aurait pu anticiper et prévoir ce problème. Il est certain que dégager des candidatures en Assemblée Générale, ce n'est pas évident d'autant que les problèmes se complètent.

D'un côté on fait appel à des candidats pour le Comité Directeur. : c'est quatre réunions dans l'année à Angers, donc l'investissement est peu important. Maintenant derrière, il y a du travail en commission, cela peut augmenter le nombre de réunions. Mais on ne doit pas mélanger cela avec le fait que nous avons un problème au niveau du bureau (trésorerie, secrétariat général).

Club d'Andouillé

Est-ce qu'il ne faut pas faire justement un état des lieux précis de ce que cela représente cette responsabilité pour que des personnes effectivement puissent se présenter, parce que entre vous qui dites que cela peut être une journée et vous Monsieur qui dites « on en fait ce que l'on en veut » je crois qu'il y a quand même des choses précises sur la fonction qui peuvent être mises par écrit pour permettre à des personnes de se positionner face à cela. C'est vrai que face à quelque chose dont on ne connaît pas les tenants et les aboutissants il est très difficile de s'engager.

Claude GANGLOFF

Je voudrais vous répondre sur la proposition que vous faites qui me semble effectivement utile. C'est définir comme le disait Maurice la fonction variable d'un Secrétaire Général ou d'une Secrétaire Générale parce qu'effectivement c'est selon la possibilité ou la disponibilité de chacun. Il y a des Secrétaires Généraux qui peuvent être très disponibles et s'investir dans pas mal d'activités au niveau d'une Ligue de volley et puis d'autres qui vont faire peut-être le minimum mais qui vont suivre suffisamment les choses pour que cela se passe bien. Donc à nous effectivement de rédiger dans les jours qui viennent une « fiche de poste » concernant ce que peut être le minimum puisque apparemment personne ne veut faire plus, pour que cela puisse fonctionner.

Plus d'interventions ?

Donc si je reprends l'ordre du jour, on reporte à la rentrée malheureusement les propositions des commissions, les vœux des Comités et des clubs aussi. Mais pour les championnats qui doivent démarrer en septembre, au niveau sportif, il faut bien anticiper sur leur organisation. Questions diverses : aucune question diverse ne nous est parvenue. Je vous propose alors avant la remise des récompenses et la clôture de l'Assemblée Générale d'écouter Madame Marion DEBOUCHE pour Jeunesse et Sports.

Madame DEBOUCHE, Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports

Merci Monsieur le Président, Monsieur le représentant du CROS, Monsieur le Secrétaire Général de la Fédération, Monsieur le Président du Comité Départemental. Je vous remercie tous d'être là, Présidents de clubs ou participants, et je voudrais vous saluer, saluer tous les participants de cette Assemblée Générale et souligner le travail et l'investissement importants conduits par les bénévoles des différentes associations sportives que sont les clubs, les Comités Départementaux et la Ligue. En effet, on peut voir que c'est un investissement important et qu'il a ses limites, je pense notamment à la question abordée tout de suite.

Le rôle de la Direction Régionale et Départementale Jeunesse et Sports, est d'accompagner et de soutenir les actions menées par les structures sportives - et il faut reconnaître également les efforts de la Ligue concernant ces actions - en faveur de l'accès des jeunes au sport, du sport de haut niveau et du développement du beach volley. La DRDJS s'engage et apporte un soutien moral, financier et humain à ces actions. Financier à travers les subventions du Centre National pour le Développement du Sport, humain par la mise à disposition du Cadre Technique Régional.

... (Fin première face troisième cassette)

La DRDJS peut apporter son aide aux équipements, sur la Région, sur les Départements. Cela peut participer au développement du sport. D'autre part, il y a une loi sur le volontariat associatif qui a été votée et qui est disponible sur le site du ministère, la partie législative du code est également disponible sur le site, pour ceux que cela intéresserait. C'est vrai que parfois on a des formalités juridiques à accomplir et c'est bien d'avoir des textes d'appuis. Pour l'emploi, le parcours animation sport est une vraie priorité de l'Etat concernant les jeunes qui sont en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Ce parcours vise à accompagner les jeunes en formation et à les mener jusqu'à un emploi. Tous ces renseignements sont disponibles sur le site et je vous engage si vous avez des questions sur les contrats d'avenir, les contrats d'accompagnement dans l'emploi, à prendre contact avec Hervé ROBAST qui est le correspondant emploi de

la Direction Régionale. D'autre part, la deuxième phase du concours régional femmes et sports s'est achevée, nous avons fait le jury il y a à peu près deux semaines et donc la remise des récompenses se déroulera le 23 juin à Angers vers 17h00. Je vous parle de cette action car il concerne six lauréates dont le club de Saint Joseph Volley Nantes pour le prix sport au féminin. Enfin le Centre National de Développement du Sport a remplacé le Fonds National pour le Développement du Sport avec le calendrier suivant : la seconde commission régionale CNDS aura lieu le 6 juillet ; les premiers paiements seront au plus tôt mi-juillet. On a essayé de compacter au maximum les délais car la réforme allait prendre un petit peu de retard donc. Nous sommes en train de procéder à une courte inspection des dossiers avec le CROS. Pour l'année prochaine pensez-y ! Je ne m'étendrai pas plus. Je vous remercie de votre attention et de votre collaboration pour le développement du sport dans la Région notamment le volley ball aussi bien au niveau de la promotion du sport pour le plus grand nombre autant pour l'accès au sport de haut niveau. Donc les DDJS et la DRDJS restent à votre disposition pour tout renseignement. Pour conclure, je voudrais rappeler le principal objectif de la Ligue qui doit être le développement du volley dans la Région et c'est pourquoi je vous donne rendez-vous demain à Ancenis pour la fête du volley.

Claude GANGLOFF

Merci Madame DEBOUCHE, sachant que nous avons fort apprécié le soutien de la Direction Régionale à toutes les actions qui ont été menées, avec la nouvelle organisation de ce soutien. Et j'invite tous les clubs à se rapprocher de leur Direction Départementale non seulement pour demander de l'argent mais aussi pour obtenir des conseils. On sous estime très souvent les possibilités qui vous sont offertes au niveau des clubs pour obtenir des aides. Alors du conseil, des aides financières aussi sur les actions qui sortent de ce qu'on a l'habitude de faire parfois, notamment les interventions dans les quartiers. Et pour Festyvolley par exemple, puisque vous avez conclu sur cette question, je sais que des opérations avec les quartiers ont été réalisées au moins à deux endroits dans la Ligue, mais n'ont pas forcément débouché sur la venue de ces jeunes sur le site d'Ancenis demain C'est ce genre d'actions qui peut être aidé financièrement et institutionnellement par la DRDJS et les Directions Départementales. Merci Madame DEBOUCHE.

Maurice est-ce que tu veux dire un mot en tant que représentant du Comité Régional Olympique et Sportif ?

Maurice BOISSEAU

Juste un mot. La mission n'est pas facile pour moi non pas d'intervenir en Assemblée Générale parce que je dois faire cela 4, 5 ou 6 fois dans l'année dans différentes disciplines sportives mais parce que je me retrouve avec les deux casquettes donc c'est difficile de faire la part des choses. Je voudrais tout d'abord dire que, comme l'a dit le Conseiller Régional tout à l'heure, la Ligue ne donne pas l'image qu'elle pourrait donner d'elle-même, parce qu'il y a beaucoup de choses de faites, il y a un certain dynamisme, bien sûr tout ne fonctionne pas comme sur des roulettes - on l'a vu tout à l'heure pour les élections - mais on donne une image un peu terne de notre discipline alors qu'elle est perçue différemment. La meilleure preuve c'est de voir les effectifs au niveau des jeunes, le volley continue beaucoup à attirer les jeunes enfants malheureusement on ne sait pas les garder, là aussi il y a une vraie réflexion à avoir. Les problèmes d'une discipline à l'autre sont les mêmes, ce n'est pas pour autant que cela doit nous rassurer, mais les moyens par contre mis en avant, ne serait-ce qu'au niveau du dynamisme des dirigeants, diffèrent d'une discipline à l'autre. Pour s'en convaincre, moi je suis toujours étonné du déroulement de certaines Assemblées Générales de certaines disciplines par la tenue et la façon de réagir des dirigeants. Je trouve qu'ils manquent d'expérience dans ce domaine. Pour avoir été Président de la Ligue, on s'attache trop à des petits problèmes immédiats voire personnels, on est directement concerné par nos clubs, sans essayer de prendre de la hauteur et de voir quel pourrait être l'intérêt du volley ball en général et non pas celui de son club en particulier. Juste un mot sur les championnats de jeunes, sur les différentes formules : la meilleure formule de championnat pour les jeunes c'est celle qui permet de faire jouer tout le monde et si possible à son niveau. Si vous avez l'occasion de regarder les effectifs dans les autres Ligues, on y est loin de pouvoir présenter des championnats aussi construits que les nôtres et je crois qu'il faut tirer notre chapeau à nos dirigeants parce qu'ils ont su mettre en place des compétitions intéressantes. Il faut savoir que sur la vingtaine de Ligues métropolitaines il y en a six ou sept qui ne peuvent pas au niveau régional mettre un championnat qualificatif sur pied : ils procèdent par tournoi donc vous voyez que nous ne sommes tout de même pas si mal desservis que cela. De toute façon, quelle que soit la formule, on ne donnera jamais

satisfaction à tout le monde. Je crois que j'en resterai là tout en appuyant l'intervention qui a été faite au niveau de la formation. Il est évident que la Ligue ne peut pas régler, surtout au niveau des jeunes, tous les problèmes et que la meilleure solution qui soit c'est le travail qui est fait dans les clubs. Il y a une étude qui a été faite il y a quelques années, vous vous en souvenez peut-être, où il ressortait que l'on ne gardait pas les jeunes souvent par un manque d'encadrement et également un manque de compétition. Il est évident que quand on a des benjamins qui viennent jouer et qui ont quatre ou cinq tournois dans l'année, ce n'est peut-être pas le cas dans vos départements mais je sais que cela existait hier, quand ils voient leurs copains et copines qui font des compétitions à compter du 15 septembre jusqu'à fin mai ou début juin, ils se sentent un petit peu lésés. Remercions encore une fois la Ligue et les Comités Départementaux d'avoir ces compétitions. Par contre au niveau de l'encadrement, il est certain qu'il y a un gros effort à faire. Au niveau de l'encadrement des jeunes, j'en avais parlé avec Michel parce qu'à l'Assemblée Générale Fédérale on nous a présenté les filières de formation, je pense qu'il serait intéressant, Monsieur le Président, de mettre les deux diapos qui ont été remises à l'Assemblée Générale, non pas maintenant mais de vous les adresser afin que vous voyez ce qui est mis en place à la Fédération en matière de formation. Très honnêtement de mon point de vue, ces filières de formation sont très intéressantes et pour une fois on a pris en compte tous les étages de la fusée. La formation encore une fois c'est la base de tout, s'il n'y a pas de formation, on s'écroule. Mais j'ai une petite crainte quand même, c'est qu'on recherche peut être un peu trop l'excellence c'est-à-dire que l'on veut des formations très performantes, je pense qu'elles le sont. Elles sont très complètes, mais peut être un peu longues quand il s'agit de gens qui ne veulent pas en faire leur métier (celui d'entraîneur) en particulier au niveau des premières formations (loisirs, jeunes). Néanmoins, il y a sûrement des aménagements qui sont possibles au niveau de la Ligue et je crois que l'on a dit qu'elle s'y emploiera, de façon à ce qu'elles soient accessibles au plus grand nombre. J'en ai terminé, je vous remercie.

Claude GANGLOFF

Merci monsieur le Secrétaire Général du CROS.

Le moment est venu non pas de clore l'Assemblée Générale mais de distribuer les récompenses, en revenant sur des connotations positives. Nous allons d'abord féliciter les lauréats des championnats jeunes régionaux, que l'on va retrouver demain à Ancenis pour Festyvolley pour certains d'entre eux.

(Voir palmarès dans le dossier remis à l'AG).

En seniors (voir palmarès dans le dossier remis à l'AG). Les trois premiers de R2 montent en R1, s'il y a des places pour les suivants ce sera sur des décisions de la commission sportive qui se réunira. Pour l'accession en R2M certains départements avaient proposé de faire monter des premiers et des deuxièmes. Jean-Michel ?

Jean-Michel QUENTIN

Juste une précision, au niveau du 53 j'avais l'hypothèse de l'ASPTT Laval 2 montant de D1 en R2 mais c'était une hypothèse que François MONTAUT m'avait transmise mais je n'avais pas de confirmation et je la souhaiterais.

Claude GANGLOFF

On confirmera après.

Les distinctions fédérales (voir liste en annexe).

Concernant les labels, une mention donc pour le Pouliguen, qui a reçu le trophée Molten au titre des clubs récents.

Il nous reste à 12h30 précises à remercier tous les participants, particulièrement le Comité de la Mayenne et ses bénévoles pour leur accueil et pour le travail accompli, à remercier toutes les personnalités qui nous ont fait le plaisir et l'honneur d'être présentes parmi nous à cette tribune. Félicitations à tous.

Merci à tout le personnel de la Ligue qui a préparé cette Assemblée Générale. Merci à Michel LEVI DI LEON qui a fait office de secrétaire en l'absence de Karine ROSE, excusée pour des raisons médicales, sachant que les autres membres du personnel de la Ligue sont d'ores et déjà à Festyvolley sur le site

d'Ancenis à préparer la journée de demain. Merci à tous et à toutes, merci aux Présidents de clubs, aux Présidents et aux responsables de Comités.